

De la CCAS à votre comité d'entreprise de demain

En 2021, 75 ans après la création des Industries Électriques et Gazières et du Comité des œuvres sociales (COS), devenu la Caisse centrale des activités sociales (CCAS), **seuls 20 % des bénéficiaires ouvrant droit** l'utilisent pour leurs vacances. Pour vos élus de l'Alliance CFE UNSA Énergies, le service rendu n'est pas au niveau du Comité d'entreprise le plus riche de France doté de **400 millions d'euros annuels**. L'Alliance CFE UNSA Énergies souhaite faire évoluer ces activités sociales et les positions des autres organisations syndicales pour vous offrir ce qu'il y a de mieux et ce qui répond totalement à vos attentes. Cette ambition partagée, c'est un désir d'équité, une envie de liberté et de choix pour vous permettre de profiter pleinement de vos temps libres et de bénéficier d'aides ou de services de qualité. Des propositions impulsées par l'Alliance CFE UNSA Énergies sont déjà mises en œuvre dans quelques CMCAS dans lesquelles siègent vos élus. C'est la preuve que tout est possible avec vous !

Ensemble, réussissons le projet ! Conjuguons nos forces grâce à un vote massif pour l'Alliance CFE UNSA Énergies lors des élections CMCAS du 18 au 23 novembre 2021.

Votre Comité d'entreprise, vous y avez droit !



C'EST VOUS QUI LE DITES !

Que pensez-vous de la CCAS ?

Rachida : J'ai travaillé dans le privé avant de rejoindre les IEG, essentiellement en intérim. Ma dernière entreprise était une compagnie pétrolière. Je ne peux pas m'empêcher de comparer mon ancien Comité d'entreprise (CE) avec ce qu'on me propose aujourd'hui. J'avais fait des recherches et j'avais lu que c'était « le CE le plus riche de France », qu'il employait même des personnes. J'étais ravie ! Étant agent de maîtrise, les tarifs étaient très intéressants. Malheureusement j'ai vite réalisé qu'il y avait un décalage



important entre ce que j'imaginai et la réalité, tant sur les offres que sur son fonctionnement qui manque de modernité.

Utilisez-vous la CCAS pour vos vacances ?

R. : Non, car étant célibataire et sans enfant, je préfère voyager avec ma famille ou mes amis. De fait, l'offre actuelle n'est pas adaptée à

mon profil. Auparavant, j'étais très satisfaite de mon CE qui offrait des prestations attractives et variées pour les loisirs et les voyages en France et à l'étranger.

Quel est votre souhait ?

R. : J'apprécierais d'avoir un CE plus inclusif et une plus grande simplicité et souplesse dans les modalités d'inscription aux activités. J'aimerais avoir la liberté de voyager où je veux et avec qui je veux et aussi d'avoir une proposition plus variée pour les loisirs, le sport et la culture.

“ Je suis déçue par l'offre actuelle ”